



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 22 décembre 2021

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Attribution de la Concession de Service Public pour la gestion et l'exploitation du service de transport public de personnes de la CAB « Via Bastia » et prestations de mobilités durables associées

L'An Deux Mille Vingt et un, le 22 décembre à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 15 décembre 2021.

PRESENTS : BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, COLOMBANI Carulina, DE CASALTA Jean-Sébastien, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MORGANTI Julien, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Pierre, TIERI Paul, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

GIAMARCHI Marie-Dominique	à	POZZO DI BORGIO Louis
MILANI Jean-Louis	à	MASSONI Jean-Joseph
TIMSIT Christelle	à	ROMITI Gérard
BIAGGINI Jean-Jacques	à	BATTESTI Gilles
MALAFRONTTE Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGIO Louis
SAVELLI Jean-Michel	à	ROSSI Michel

ABSENTS :

LINALE Serge, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PIPERI Linda, SALGE Hélène, SIMEONI Gilles, SIMONI Pierre-Baptiste, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 14

Mme LOMBARDO Florence est élue secrétaire de séance.

OBJET : Attribution de la Concession de Service Public pour la gestion et l'exploitation du service de transport public de personnes de la CAB « Via Bastia » et prestations de mobilités durables associées

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 26 novembre 2012, décidant d'approuver le choix de la société des Autobus Bastiais comme délégataire du service public des transports urbains de la communauté d'agglomération de Bastia ;

Vu le contrat d'affermage et ses annexes conclu entre la Communauté d'Agglomération de Bastia et la Société des Autobus Bastiais pour une durée de 8 ans à compter du 1^{er} janvier 2013 ;

Considérant l'avenant n°5 de prorogation du contrat la délégation de services publics d'exploitation des transports en date du 22 octobre 2020, impliquant la nécessité de renouveler le contrat avant le 31 décembre 2021 ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) approuvant le rapport de présentation, en date du 22 janvier 2021 ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 25 janvier 2021, approuvant le rapport de principe pour le renouvellement de la DSP transports, justifiant notamment du mode de gestion par le biais d'une concession de service public de 3 ans ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 26 Avril 2021, approuvant le Plan Global des Déplacements de la CAB, et notamment les caractéristiques techniques du futur réseau de transports urbains ;

Vu l'avis de la commission C.S.P réunie le 26 octobre 2021, proposant au Président d'admettre la Société des Autobus Bastiais à négocier ;

Vu le rapport final d'analyse des offres ;

Considérant que l'offre présentée par la Société des Autobus Bastiais remplit l'ensemble des critères définis par le règlement de la consultation, que la qualité technique de l'offre et ses conditions financières sont conformes aux attentes de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu les avis favorables de la commission « Serviziù à a popolazione » et du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

Conseil du 22 décembre 2021

OBJET : Attribution de la Concession de Service Public pour la gestion et l'exploitation du service de transport public de personnes de la CAB « Via Bastia » et prestations de mobilités durables associées

APPROUVE

Contre : MM. Zuccarelli, De Casalta, Morganti

-Le choix de la Société des Autobus Bastiais en qualité de concessionnaire du service public de transport des personnes, de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

-Le projet de contrat de concession entre la Communauté d'Agglomération de Bastia et la Société des Autobus Bastiais ;

AUTORISE

Le Président à signer le contrat de concession et ses annexes ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

Louis Pozzo di Borgo
LOUIS POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **23 DEC. 2021**
et publication ou notification
du **23 DEC. 2021**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHELOUI